

Mercredi 6 février 2013

## Hommage au Sous-Préfet Robert BECHADE

Monsieur le Maire Adjoint de Niort, Chers collègues,  
Madame la Présidente du Tribunal de Grande  
Instance, Madame la Vice-Procureur,  
Mesdames et Messieurs les chefs de services de  
l'Etat,  
Monsieur le Délégué Militaire Départemental,  
Madame la Présidente Départementale de  
l'Association des déportés, internés et familles des  
disparus,  
Monsieur le Président de l'Union départementale  
des associations d'anciens combattants et victimes  
de guerre,  
Monsieur le Directeur du conseil départemental de  
l'office national des anciens combattants,  
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier la famille du Sous-Préfet Robert BECHADE d'avoir bien voulu accepter que son nom soit donné à la salle de conférence de la préfecture. Cette salle très fréquentée n'en avait pas ; celui de Robert BECHADE m'est apparu comme évident et nécessaire au devoir de mémoire du fonctionnaire de la préfecture et du résistant qu'il fut.

Je suis particulièrement reconnaissant à sa fille, Madame Huguette BECHADE pour sa présence, pour celle de vos deux enfants et quatre petits enfants ainsi que de votre belle sœur Madame Claudine BECHADE.

Aujourd'hui, 6 février 2013, 15 ans après l'assassinat de Claude ERIGNAC, qui fut mon préfet en Corse et sera honoré par le Ministre de l'Intérieur cet après-midi, nous saluons la mémoire du Sous-Préfet Robert BECHADE. Décédé à la fin de la seconde guerre mondiale, il figure parmi les 39 préfets et sous-préfets morts pour la France, dont les noms sont inscrits sur le monument du ministère de l'Intérieur, Place Beauvau et dont le plus illustre fut Jean MOULIN.

Né à Ardilleux, dans le sud des Deux-Sèvres le 10 mai 1911, Robert BECHADE est entré comme rédacteur à la préfecture des Deux-Sèvres, en mai 1935, et a passé, un an après, le concours de rédacteur du ministère de l'Intérieur.

En 1938, il fut admis à l'examen d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet du Préfet. Aucun poste n'étant disponible, il resta à Niort.

A la déclaration de guerre, malgré les ordres reçus, il obtint de partir aux armées. Pendant l'occupation, il se refusa à solliciter le moindre avancement. Car en sa qualité de Chef des Services de Guerre à la préfecture, il va se donner tout entier à la cause de la Résistance.

Appartenant au réseau de Résistance NAP (Noyautage des Administrations Publiques), il en sera le responsable départemental et régional. Dépourvu d'armes, son terrain d'opération fut son bureau, ainsi que les services administratifs de la préfecture et des mairies, les Postes, les chemins de fer, les services de l'énergie.

Ses missions furent de protéger les organismes de résistance, de prévenir les opérations de police et de gendarmerie, de rechercher des informations sur la vie politique et la Gestapo.

Profitant de ses fonctions à la préfecture, Robert BECHADE agit auprès de toutes les administrations publiques du département pour aider par tous moyens les membres de la Résistance : délivrance irrégulière de cartes d'identité de réfugiés, exemptions pour le travail forcé en Allemagne, légalisation de faux papiers, écoutes et liaisons téléphoniques clandestines, diffusion d'informations confidentielles.

Son activité attira l'attention de la Gestapo qui le fait arrêter dans son bureau, le 6 mai 1944, par la police de Vichy, en l'occurrence la Section des Affaires Politiques de Poitiers.

Bien qu'Emile GAURICHON, un des policiers résistants du commissariat, grand-père de Stéphane GAURICHON, notre collaborateur, l'ait averti de l'imminence de son arrestation, Robert BECHADE s'était rendu à son bureau. Son domicile sera perquisitionné en présence de ses enfants ; son épouse sera également arrêtée.

Transféré à la prison de la Pierre Levée de Poitiers, Robert BECHADE sera ensuite déporté en Allemagne et affecté dans la mine de sel de Stassfurt où les déportés devaient construire une usine souterraine de moteurs d'avions. C'est là que le 11 avril 1945, en raison de l'avancée alliée, il fut évacué avec ses compagnons et jeté sur la même route que celle que parcourut M. Victor BREMONT, qui a survécu et fêté ses 90 ans l'année passée. Sur les 410 prisonniers du camp de Stassfurt, 10 seulement auront survécu après avoir marché plusieurs centaines de kilomètres pieds nus, sous le contrôle des S.S.

Au terme de cette longue marche, M. Robert BECHADE mourut d'épuisement et de souffrance, dans la nuit du 7 au 8 mai 1945 à l'aube de la victoire alliée. Il avait été fait sous-préfet par le Général de Gaulle par décret du 31 mars 1945.

La vie et l'action de Robert BECHADE sont un exemple pour nous fonctionnaires de l'Etat, comme pour l'ensemble de la société. Un exemple de dévouement à la France et de courage. Torturé par la Gestapo, il ne parla pas. Malgré les privations et les coups endurés au camp de travail de Stassfurt, il accepta de ses camarades la présidence de l'association des patriotes, s'exposant à un surcroît de sévices. Quelques heures avant sa mort, il résumait sa détermination en ces termes simples, mais si déterminés « si c'était à refaire, je le referais ». Les fonctionnaires et de nombreux invités ou correspondants de la préfecture sont fréquemment réunis dans cette salle- qui est la plus utilisée et sera accessible par ascenseur-.

Ils connaîtront le nom et l'action de Robert BECHADE, par référence à la plaque gravée en son honneur dans le couloir de mon bureau et apposée le 4 mai 1995 pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de son décès par le préfet INIZAN.

Comme Claude ERIGNAC, Robert BECHADE, a servi la France jusqu'au bout d'une mission légitime. Pour Robert BECHADE : résister contre l'occupant allemand et le régime de fait de Vichy ; pour Claude ERIGNAC, servir l'Etat de droit.

Je veux enfin, en cette occasion solennelle avant de conclure, honorer et rendre hommage à tous les déportés-résistants des Deux-Sèvres, en ayant une pensée particulière pour Delphin Debenest, votre père Madame la Présidente, qui fut un grand magistrat en guerre contre le nazisme. Il participa au procès de Nuremberg où il contribua à démontrer la culpabilité de plusieurs dignitaires nazis, qui furent condamnés à mort pour crime contre l'humanité.

Je vous remercie pour votre présence, Mesdames, Messieurs. Elle honore le souvenir de ces personnes illustres qui entretiennent la « flamme de la Résistance » selon la formule célèbre du Général de Gaulle lors de son appel du 18 juin 1940.

Nous allons maintenant dévoiler la plaque posée contre le mur, à l'entrée de cette salle de conférence, en l'honneur de Robert BECHADE, en présence de sa famille et de l'ensemble des chefs de services de l'Etat en Deux-Sèvres.